

# HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES EN GYMNASÉ

Les activités libres à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont **gratuites!**

## 22 juillet au 18 août

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche	
Badminton (3) Pickleball (3) 18 h 30 à 21 h	Multisport 18 h à 19 h 30 (demi-gymnase)	Badminton (3) Pickleball (3) 18 h 30 à 21 h	Multisport 18 h 30 à 21 h (demi-gymnase)	Multisport 9 h à 12 h	Pickleball (6) 9 h à 12 h	<p><b>Périodes LIBRE en vert</b></p> <p>→ Accès gratuit et exclusif aux résidents VSAD → Aucune réservation requise → Premier arrivé/Premier servi <i>*Preuve de résidence obligatoire</i></p>
				Badminton (6) 13 h à 16 h	Multisport 13 h à 16 h	
<p><b>MODIFICATIONS À L'HORAIRE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Samedi 3 août BADMINTON : 3 terrains</li> </ul> <p><b>Capacités maximales des activités</b></p> <p>Badminton Pickleball 36 personnes (6 terrains) 18 personnes (3 terrains)</p> <p>Multisport : 30 personnes (gymnase) 15 personnes (demi-gymnase)</p> <p>Volleyball : 15 personnes</p> <p><b>HORAIRE MODIFIABLE SANS PRÉAVIS</b></p>		<p><b>Périodes LIBRES</b></p> <p>→ Accès gratuit et exclusif aux résidents VSAD → Aucune réservation requise → Premier arrivé/Premier servi <i>*Preuve de résidence obligatoire</i></p> <p><b>Période SUR RÉSERVATION</b></p> <p>→ Accès gratuit aux résidents VSAD → Accès aux non-résidents : 8 \$ + taxes → Réservation en ligne obligatoire pour tous</p> <p><a href="https://vsad.ca/inscriptions">https://vsad.ca/inscriptions</a> Résidents : 72 heures à l'avance Non-résidents : 24 heures à l'avance <i>*Carte loisirs Sport-Plus obligatoire</i></p> <p>En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents</p>		 <p><b>Alerte estivale</b></p>		

Mise à jour : 12 juillet 2024

**SUIVEZ-NOUS** sur les réseaux sociaux



**VSAD.ca**

